

Séance extraordinaire du 8 juin 2020

ORDRE DU JOUR

10.01 CA20 080289

PRÉSENCES

10.02 CA20 080290

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 juin 2020.

40.01 1208433007 – CA20 080291

Adopter la planification détaillée de l'aire TOD Bois-Franc réalisée en collaboration avec l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville tel que requis par la convention de financement intervenue avec la Communauté métropolitaine de Montréal, dans le cadre du programme d'aide financière à la conception de l'aménagement des aires TOD sur le territoire métropolitain.

60.01 CA20 080292

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

70.01 CA20 080293

LEVÉE DE LA SÉANCE